

LES METHODES DE DESHERBAGE

En l'espace de quatre années, la commune, qui utilisait l'équivalent de 6 ha de désherbage chimique, est descendue à 2 ha puis à 1.1 ha, puis, 5 000 m², et 0 m² cette année, les remplaçant par d'autres méthodes :

- ❖ *Utilisation d'une balayeuse de voirie (1 journée par mois),*
- ❖ *Désherbage thermique (charoflam) en 2 à 7 passages selon les endroits. L'utilisation de cette méthode vise des endroits très ciblés et peu importants en surface (ex : rainures de dallages). En 2010, la commune tente de limiter cette méthode au profit de la binette et du rotofil. Seuls quelques endroits bien précis seront traités de cette manière.*
- ❖ *Utilisation de la binette ou du pic-bine*
- ❖ *Passage du nettoyeur haute pression sur les dallages*
- ❖ *Passage du rotofil ou de la tondeuse dans certains endroits qui, finalement, transforment la qualification de ces sites.*
- ❖ *L'utilisation de paillages, d'écorces dans les massifs de fleurs et d'arbustes, vient compléter ces méthodes en limitant le désherbage chimique et l'arrosage ainsi que la main-d'œuvre.*

En 2009, seuls le cimetière et la piste du stade de football ont été désherbés de façon chimique, à l'aide d'une herse de notre conception et après un essai infructueux de désherbage mécanique.

Pour 2010, après des travaux sur la piste du stade, le désherbage a été réalisé avec notre herse et la location d'une machine mécanique. Le cimetière reste donc l'unique lieu traité de façon chimique.

En 2011 la mairie a décidé l'arrêt de l'usage des désherbants chimiques dans le cimetière. Le personnel communal utilise donc un désherbeur mécanique dans les allées, des pic-bines. Des aménagements restent à prévoir afin de faciliter l'entretien du site.



<http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/corpep/spip.php?article158>

La ville fait appel également à la lutte biologique en utilisant différentes techniques dont les ennemis naturels de certains insectes et prédateurs contre la chenille processionnaire du pin et Celle des chênes.



Des larves de coccinelles contre les pucerons.



Au printemps 2011 un stage concernant la gestion différenciée s'est déroulé à Noyal-Pontivy pour les communes et villes du secteur. La commune s'inspire de ces méthodes depuis de longues années.

Et donc, le CNFPT (*Centre National de la Fonction Publique Territoriale*) a organisé cette formation afin de sensibiliser les agents du secteur.

Le plan local de désherbage a été validé en 2009 et appliqué depuis.

Pour 2012 l'aménagement du cimetière se poursuit par l'aménagement de 3 bandes engazonnées et l'élaboration d'un règlement qui intègre les méthodes de désherbage pour les agents assurant l'entretien et les propriétaires de concessions. La mairie se penche pour l'utilisation d'un autre modèle de désherbeur mécanique surtout pour la piste du terrain de sports. Le désherbeur mécanique est abandonné au profit seul des pic-bines.

2013 voit l'utilisation d'un **actisol** (autre desherbeur mécanique), plus performant pour la piste du terrain des sports et l'emploi de désherbeurs manuel **fiskars** pour les adventices des gazons sur les pelouses de "prestiges".



Dans le cimetière on abandonne le modèle ci-dessus au seul profit des pics bines car le passage de la machine nécessitait une remise en place des gravillons. Un semis d'érigerons karvinskianus a été réalisé de chaque côté de l'allée principale. Une allée secondaire a été entièrement jointoyée (intervalles entre les tombes). D'autres sont prévues dans les années à venir. De plus le règlement en cours d'élaboration viendra conforter l'entretien sans phytos du cimetière.

La commune a reçu un trophée du sage-blavet pour les efforts tendant vers le zéro phyto. Le service des espaces verts a supprimé le dernier produit cette année (champignon qui lutte contre la fonte des semis et

qui était classé comme produit phyto).



Dans les serres l'utilisation d'un champignon (organisme vivant) pour lutter contre la fonte des semis a été abandonnée parce qu'il était considéré comme produit phytosanitaire et ne

permettait pas le classement de la commune en ZERO PHYTOS.